

UNION DEPARTEMENTALE des Sapeurs-Pompiers de l'ARDECHE

Association Loi 1901 déclarée en préfecture le 5 février 1910

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE

DU 5 OCTOBRE 2017- 18H30 à BEAUCHASTEL

Présents avec voix délibératives: H ARSAC, D BENOSA, F BERNARD, D BLACHIER, P CHAMP, JL CHAZE, JC CICILIEN, C COURTIAL, C DARD, O DOMINIQUE, F FERRIER, P FONTANEL, V FOUREL, G GAILLARD, J GERLAND, D HONORE, L MONTAGNE, F TRONVILLE, A VALENTIN, C VIDAL, D ZEN

<u>Présents avec voix consultatives</u>: T ARSAC, JM BOULON, A CLEMENSON, P CLEMENT, M COMBE, E COURTIAL, F DURAND, T GAILLARD, M LOCATELLI, JF LUCAS, G MARCOUX, S ROUSSEL, S SOBOUL, F TEDJAR, S WASNAIRE.

<u>Présents invités</u>: COLhc A RIVIERE (DDSIS), COL L SKRZYNSKI (DDSIS ADJOINT), MED-COL JM LAVIE (médecin chef SDIS), C ROMESTANT (déléguée Communication), JM MENARD (délégué Anciens), S ROCHETTE (suppléante ROMESTANT)

Présents salariés: D BILLET, M BRUYENNE, R GUIRON, C CHEVALIER

Présent sportif: JM DELTERRA (champion du monde VTT SP)

Absents excusés: M BOUZERA, O DIMINIQUE, E DUVERT, E GAUCHIER, T GUILLOT, S BILLEREY (sup.), J HILAIRE (sup.), C MENDES (sup.), A TEYSSIER (sup.)

Absents: J BECAMEL, L LEXTRAIT, JM LEXTRAIT (invité CA FNSPF), P BOURGEAC (sup.), P CARON (sup.), A ESMEL (sup.), X MOUNIER (sup.), S PELLEGRINI (sup.), E TOURREL (sup.), G VERNET (sup.)

Le Président Frédéric TRONVILLE ouvre la séance en remerciant le COLhc RIVIERE de nous réserver une soirée 3 jours après son arrivée ainsi que le COL Luc SKRZYNSKI pour avoir facilité le travail de l'Union dans cette phase d'intérim qu'il a exercé après le départ de Didier AMADEI du département e l'Ardèche.

1. PRESENTATION DU COL RIVIERE NOUVEAU DDSIS07

Puis le directeur Alain RIVIERE remercie de son côté le président d'avoir bien voulu tenir cette réunion après son arrivée, cela lui permet de prendre un premier contact avec les membres du CA de l'UDSP et de ce fait, d'un certain nombre de représentants des centres.

Ensuite le directeur se présente en expliquant qu'il a été secrétaire générale à l'UDSP79 (les deux sèvres), secrétaire de l'Union Régionale de Poitou Charente, il a également été président de l'amicale du SDIS.

- Il insiste sur le fait que « œuvrer à l'UDSP, c'est œuvrer également au bien être des CIS ». Chaque personnel y compris les PATS, ont un rôle important pour les missions des SP. Il ne faut surtout pas opposer les statuts de professionnels, volontaires, PATS, il faut conserver l'esprit familial des CIS. Une amicale solide permet de lier des liens solides, au niveau de l'UD puis l'UR et enfin au niveau fédéral.
- Il insiste sur le fait que les meilleures actions viennent du local et non de l'échelon fédéral.
- Il sera vigilant sur la sécurité EN et HORS opération.
- Avec 8 écoles de JSP pour 70 centres, il pense que le nombre d'écoles de JSP est insuffisant, pour cela il faudra trouver des gens formés et motivés pour ouvrir et maintenir de nouvelles écoles.

Au niveau plus personnel, il a 53 ans et a commencé les pompiers par les JSP à 10 ans. Il passe un DUT génie civil et entre dans le corps des sapeurs-pompiers. En 1988 il est chef de corps du CSP de Bar-le-Duc, il a alors 24 ans. Ensuite il est chef de centre de NIORT puis chef de groupement territorial, il coordonne 6 compagnies. Il mute dans le SDIS74 pour y occuper la fonction de DDA et un intérim DDSIS74 pendant 2 ans.

C'est avec un grand plaisir qu'il rejoint le département de l'Ardèche.

2. POULS DE L'ARDECHE

Un tour de table a permis de présenter tous les membres du CA, aussi bien les titulaires que les suppléants. Chacun profite de ce moment pour se présenter au DDSIS et aux membres du CA.

Mettre en avant les problématiques et les réussites suivantes :

- Alerte sur la disponibilité du personnel en semaine et sur les changements intervenus sur Dispotel sans aucune information préalable avec des conséquences non négligeables sur le paramétrage des feuilles de garde.
- Faire attention aux démarchages publicitaires ;
- Le manque de moyens matériels démotive les personnels (ex VSAV LES OLLIERES)
- Finition à terminer concernant des travaux d'aménagement dans les casernes.
- Problèmes sanitaires filles-garçons (LE CHEYLARD)
- Le regroupement de caserne est un problème (ex : LAVILLEDIEU-VILLENEUVE DE BERG..)
- Problème de distributions de calendriers.
- Problème sur le paiement des SPV en Colonne FDF en Corse (Réponse DDSIS : pour l'été 2017, c'est la note précédente qui s'appliquera et non celle sortie dernièrement)
- Problème sur le matériel (aux VANS, pas de casque pour chaque SP)
- Regroupement et Inauguration de la caserne de ANNONAY-BOULIEU-DAVEZIEUX Se sont bien passés.
 Son nouveau nom Annonay Rhône Agglo (ARA).
- Problème pour la visite des véhicules. Les pompiers doivent faire 2 aller-retours pour porter et revenir chercher les véhicules à vérifier. Pour les centres éloignés, cela demande pratiquement 2 journées.
- 3. **PRESENTATION DES FEUILLES DE ROUTE** Chaque animateur de sa commission lit sa feuille, le CA doit ensuite les voter. Les documents sont joints au compte rendu.

JSP-SPORT: validée à l'unanimité
 SOCIAL: validée à l'unanimité
 PERSONNEL: validée à l'unanimité
 FORMATION-SECOURISME: validée à l'unanimité
 COMMUNICATION: validée à l'unanimité
 ANCIENS: validée à l'unanimité

L'animateur de la commission, JM MENARD souhaite apporter la précision suivante, il ne cautionne pas le regroupement des 3 amicales d'anciens. D'autre part, il souhaiterait (en s'adressant au DDSIS) que la convention UDSP07-SDIS07, puisse bénéficier d'une modification, c'est-à-dire permettre les anciens de pouvoir conduire les véhicules du SDIS sans avoir à demander à chaque fois à un pompier actif de les accompagner.

La réponse du DDSIS: il est nécessaire de voir si l'assurance couvre cette pratique.

- MAISON : validée à l'unanimité

Frédéric TRONVILLE précise que les objectifs sont ambitieux et qu'il espère qu'un maximum soit exécuté dans les 2 ans à venir mais qu'il se doute bien que tout ne pourra être fait, cela sera fonction de l'investissement des membres de l'équipe.

4. ACTIONS EN COURS - Patrick CHAMP

- La mise en place du nouveau BE et du nouveau CA se termine.
- Rencontre avec beaucoup d'instances (Directeur, Députés O DUSSOPT, H SAULIGNAC et F BRUN, Conseil Départemental L UGHETTO (une convention est en cours d'être établie, pour mettre à disposition des assistantes sociales du Département ...)
- 130 de ST ROMAIN
- Rencontre mensuelle avec le DDSIS

- Une journée portes-ouvertes s'est déroulée à CRUAS qui a bien été perçue par la population.
- Départ en retraite de 2 SPV de ST PIERREVILLE dont un pompier qui avait 46 ans de service.
- Une rencontre avec les salariés s'est déroulée afin de leur donner la feuille de route, connaître leurs attentes et faire l'état des lieux. Cette rencontre s'effectuera au moins une fois par an.
- Réunion de la commission des anciens qui regroupe les 3 amicales d'anciens. Il faudra chercher à fidéliser les anciens auprès de l'Union.
- Rencontre avec l'expert comptable pour faire un bilan de notre situation
- Inauguration du centre ARA (Annonay Rhône Agglo)
- Accueil du nouveau DDSIS, COLhc A RIVIERE
- Point sur la communication (calendriers, revue, site Internet..)
- Signature d'un avenant à CHALENCON avec Rodolphe GUIRON.
- Réunion commission JSP-SPORT et BUREAU à AUBENAS

Afin que l'Union soit représentée dans les différentes manifestations, F TRONVILLE demande à chacun de faire connaître rapidement auprès du secrétariat de sa présence même si l'Union n'a pas encore reçu d'invitation.

5. CHARTE DE L'ADMINISTRATEUR – Frédéric BERNARD

Après la lecture de cette charte (document joint au compte rendu) qui avait été votée lors du CA du 28/08/2017, les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer chacun un exemplaire et la rendre après signature. Cette charte sera rendue publique sur le site de l'Union.

6. CALENDRIERS

Un guide de la bonne conduite sera à l'étude du prochain Bureau Exécutif afin de donner des conseils et des bonnes pratiques pour les amicales du département. Par exemple, qui a le droit de distribuer les calendriers, dans quelle tenue,.... Il est demandé à chaque amicale qui possède un tel document de l'envoyer à l'Union afin de pouvoir y travailler dessus.

7. POINT FINANCIER – Jean-Claude CICILIEN

Jean Claude CICILIEN nous propose d'exposer le point financier à partir d'un document qu'il nous commente au tableau (pièce jointe).

Le vendredi 20 octobre, l'amicale du TEIL organise un LOTO pour un enfant de SP. Il est proposé à l'assemblée que l'Union offre 4 places d'une valeur de 60€ chacune pour une formation au PSC1 ainsi que de prendre pour une valeur de 50 € des cartons de Loto qui seront joués par O DOMINIQUE.

⇒ Vote à l'unanimité des membres présents.

8. MISE A JOUR DES STATUTS ET REGLEMENTS - Frédéric TRONVILLE

Il est nécessaire de revoir les statuts et le règlement intérieur de l'Union. A chaque réunion du bureau exécutif, un point sera abordé néanmoins d'autres administrateurs ou des représentants des amicales pourraient suivre ces travaux. Les axes privilégiés :

- Vote au suffrage universel direct
- Intégration au sein du bureau exécutif des animateurs de commission
- La place des PATS
- Règlement intérieur à compléter
- Règlement attribution des subventions à intégrer dans le règlement intérieur.

9. PRESENTATION DU CONTACTS DIRECTS AVEC LES AMICALES

Document présenté par Rodolphe GUIRON (pièce jointe)

10.QUESTIONS DIVERSES

H ARSAC : Au niveau des assurances, certains pompiers préfèrent s'assurer en individuel afin de ne pas participer aux activités de l'amicale.

F TRONVILLE- P CHAMP: Nous recevons des cotisations individuelles notamment pour le SDIS mais très peu de personnes dans les amicales cotisent individuellement. On ne peut pas laisser un SP sans assurance. Mais nous partageons l'avis qu'il faut limiter au minimum les adhésions individuelles et encourager les amicales.

T ARSAC : SPP et SPV en double affectation, le repos de sécurité pourrait mettre un frein à la disponibilité SPV

Réponse DDSIS : aucune incompatibilité d'assurer de l'astreinte avant ou après une garde postée (seule règle : 24h de garde postée maximum, repos de sécurité avant et après mais ne concerne pas l'astreinte).

Le secrétaire général

GUALLARD.

Le Président

Frédéric TRONVILLE